

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

[Conseil municipal du 10 décembre 2024](#)

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 novembre dernier a été adopté lors de la séance du 10/12/2024. Pour le consulter, [cliquez ici](#).

. La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 10 décembre est également consultable sur le site de la Commune, [en cliquant ici](#).

Pour rappel, les modalités de publication des actes ont été modifiées par ordonnance de l'Etat (n°2021-1310 du 7 octobre 2021) et un décret (n°2021-1311 du même jour). Ces dispositions sont applicables depuis le 1er juillet 2022.

[Vigilance : vols](#)

Des faits de vols de câbles nous ont été signalés dans le secteur. Si vous êtes interpellés par un comportement suspect nous vous invitons à le signaler en Gendarmerie. De plus, à quelques semaines des fêtes, c'est l'occasion de vous rappeler que la prudence est de mise face aux démarchages abusifs. Si des personnes se présentent à votre domicile pour vous vendre des calendriers ou d'autres articles des règles de prudence sont à observer.

¶ Nous rappelons que vous devez rester très vigilants si des personnes se présentent chez vous ¶

En cas de doute ou si la personne est insistante, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de Gendarmerie.

Les 5 règles d'or pour tous et notamment pour les séniors ou les personnes vulnérables :

- 1 - Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus,
- 2 - Je ferme toujours ma porte à clef,
- 3 - Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide,
- 4 - Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr,
- 5 - Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie ou la police

En cas de doute : contactez la brigade de gendarmerie d'Essarts en Bocage au 02.51.62.83.13 ou celle de Chantonay au 02.51.94.30.20.

[Horaires d'ouverture de la mairie pendant les fêtes de fin d'année](#) 🌨

La Mairie sera exceptionnellement fermée les après-midis des mardis 24 et 31 décembre et sera ouverte les matins, de 9h00 à 12h00 (horaires habituels).

Nous vous remercions de votre compréhension.

[Le "Transport Solidaire" recherche un\(e\) bénévole](#)

L'association "Transport solidaire sur le Pays de Chantonnay" vient en aide aux habitants de 60 ans et + lorsqu'ils ne disposent pas de moyen de locomotion ou qu'ils ne peuvent conduire. Pour un rendez-vous médical, des courses, le coiffeur, etc... Au niveau de Bournezeau / Saint Vincent Puymaufrais, une équipe de 6 chauffeurs bénévoles assurent ce service qui permet aux habitants de continuer à bien vivre. Les bénévoles utilisent leur véhicule et sont indemnisés sur le kilométrage parcouru.

 Renseignements auprès de Mme Monique POIRAUD, référente au 02.51.05.75.08.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

[Familles Rurales : activités jeunes "Fun friday"](#)

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous rappelle qu'elle organise des animations "Fun Friday" à destination des jeunes à partir de la 6ème. Vous pouvez retrouver le planning des animations de janvier à avril 2025 [en cliquant ici](#).
→ Renseignements complémentaires auprès de Jérémy Brown au 06 36 08 64 22 ou par mail à jeunes.famillesrurales.bzo@orange.fr

[Bibliothèque : Club robotique Makey makey](#)

Découverte du Makey Makey, le **samedi 14 décembre de 10h à 12h** à la bibliothèque de Bournezeau.

Faire de la musique avec des bananes par exemple ou autres activités drôles et ludiques...

A partir de 6 ans.

inscription conseillée

→ Retrouvez le programme complet sur le site internet <https://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr/>

[Les Amis de la bibliothèque : animations de Noël](#)

L'association des Amis de la bibliothèque vous informe qu'elle propose des animations de Noël pour les enfants de 5 à 11 ans (de la GS au CM2) le **mercredi 18 décembre**, de 14h30 à 17h.

Rendez-vous à la grande salle du Mitan pour participer à des ateliers de bricolage, de jeux de société, et d'histoires racontées.

Venue du père Noël et goûter offert par la bibliothèque pour terminer l'après-midi.

Inscriptions au 02.51.05.42.67 de 17h à 19h (Mme Meignan) ou par mail

bibliothequebournezeau@orange.fr ou à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

La bibliothèque sera fermée à cette occasion.

POUR RAPPEL

[Enquête sur l'autonomie, le handicap et les aidants](#)

Vous êtes en situation de handicap ou en situation de perte d'autonomie ? Vous aidez un proche ? **Le Conseil départemental vous donne la parole.**

Afin d'établir sa politique d'accompagnement de toutes les situations de handicap, de perte d'autonomie, de maladies invalidantes ou chroniques et d'aide aux aidants, le Conseil départemental de la Vendée lance une grande enquête.

Pour centraliser les besoins exprimés par les populations concernées, le Conseil départemental met en ligne deux questionnaires : un questionnaire dédié aux aidants et l'autre aux personnes âgées et/ou en situation de handicap ou de maladie invalidante.

→ La participation est anonyme. 📄 Questionnaires disponibles **jusqu'au 15 janvier 2025** sur le site du département [en cliquant ici](#).

[L'entretien des assainissements non collectifs](#)

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) propose aux usagers un service de vidanges des assainissements non collectifs. En passant par le SPANC, les usagers peuvent bénéficier de tarifs préférentiels.

→ Pour plus d'informations, cliquez-ci : <https://www.paysdechantonnay.fr/assainissement-non-collectif-spanc/>

⚠ Attention ! Il est interdit de faire appel à un agriculteur pour réaliser la vidange de la fosse.

[Seniors au Pays de Chantonay](#)

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonay organise des activités à destination des plus de 60 ans : ateliers numériques, ciné-seniors, balades santé, ateliers vitalité, etc...

→ Retrouvez le programme complet des activités proposées en **décembre** sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, [en cliquant ici](#).

[Lotissement communal "Le Haut Bois"](#)

🏠 2 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



[18/12/2024](#)

[Animation de Noël](#)

[organisée par le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonay](#)



[19/12/2024](#)

[Réunion publique](#)

["Maison Meunier" : Venez découvrir le projet de réalisation de commerces et logements](#)



[21/12/2024](#)

[Arbre de Noël](#)

[organisé par l'association USBSH \(foot\)](#)

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr
Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau
☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :
- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.